



**A RETOURNER POUR**

**LE 06/04/2022**

**-DOSSIER COMPLET-**  
À LYCÉE PROFESSIONNEL  
2 Place Georges Paquier  
60634 CHANTILLY

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ

### ETAT CIVIL :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable (de l'élève) : .....

Adresse mail : .....

Photo  
d'identité

### Souhaite s'inscrire au :

Lycée Général et technologique

2nd  1ère

OU

Lycée professionnel

2nd  1ère

Compte Instagram de la section



**RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES**

NOM DU COLLEGE ou LYCEE D'ORIGINE :.....

SCOLARITE ACTUELLE : 3<sup>ème</sup>                       2nde                       1ère                       Tale

Langue Vivante :            LV1.....LV2.....

Autre(s) option(s) : .....

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL : (portant notamment sur le comportement de l'élève, son sérieux et ses capacités d'autonomie)

NOM :..... SIGNATURE :.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT:

NOM :..... SIGNATURE :.....

RESULTATS SPORTIFS / NIVEAU D'ARBITRAGE :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS :

NOM : ..... SIGNATURE : .....

AVIS DE L'ENTRAINEUR DE CLUB (facultatif):

NOM : ..... SIGNATURE : .....

**CHARTRE :**

L'inscription à la **SECTION SPORTIVE** de la cité scolaire de **CHANTILLY** implique l'appartenance à un groupe et donc l'adhésion et le respect d'un certain nombre de règles ainsi que l'obligation de s'engager sur des principes incontournables. Cet engagement constitue un contrat moral avec l'équipe d'encadrement de la section, les parents et le personnel de l'établissement. Tout manquement à l'esprit de cette charte pourra entraîner des sanctions.

**L'ELEVE S'ENGAGE DONC :**

- À respecter le règlement intérieur du lycée, les personnes, les installations occupées, le matériel.
- À participer à la bonne image de la section sportive –football féminin- dans l'établissement, dans les clubs et dans les compétitions scolaires et fédérales.
- À être ponctuelle et assidue à tous les entraînements (1 ou 2 par semaine – 2h). Au même titre que les cours, ces entraînements sont obligatoires et toute absence doit être justifiée.
- À respecter les règles d'hygiène de vie imposées par le bon sens et à tout mettre en œuvre pour réaliser des progrès.
- À participer aux compétitions le mercredi après-midi.
- À adhérer aux objectifs de formation de la section sportive sur le plan sportif mais aussi en termes de responsabilité, d'autonomie, de solidarité, d'entraide et d'esprit sportif.
- **À faire tous les efforts nécessaires pour réussir le meilleur parcours scolaire en fonction de ses compétences, ce qui reste l'objectif prioritaire. En particulier, en s'engageant à organiser son temps de travail, d'entraînement et de loisir de façon équilibré pour mieux réussir.**
- L'équipe d'encadrement s'engage pour sa part à mettre en œuvre les moyens propres à ses missions pour la réussite des élèves.

Date : .....à .....      **Signatures des responsables légaux :**

**Signature de l'élève :**

**AUTORISATION PARENTALE**

Madame, monsieur.....responsable légal de.....

L'autorise à se porter candidate à l'entrée en **SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ** des lycées de la cité scolaire de Chantilly pour l'année scolaire 2022/2023 et à pratiquer, dans le cadre de l'Association Sportive de l'UNSS , les compétitions le mercredi.

Date : .....      Signature : .....

La cité scolaire de CHANTILLY vous informe des conditions d'intégration de la section sportive football féminin

**LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ est ouverte :**

- Aux filles
- Entrant en 2<sup>nd</sup>e ou en 1<sup>ère</sup> au LGT ou au LP
- Licenciées **ou non** dans un club de football.
- S'engageant à participer à l'entraînement hebdomadaire et aux compétitions UNSS pour l'année 2022/2023.

**LES CONDITIONS D'ACCUEIL**

- La cité scolaire de Chantilly regroupe un lycée général et technologique et un lycée professionnel qui offrent une section internationale britannique, des sections européennes allemand et anglais deux autres langues vivantes : l'italien et le russe.
- Les entraînements ont lieu sur le terrain de football situé à l'intérieur de la cité scolaire.
- La cité scolaire possède un internat susceptible d'accueillir les élèves qui le désirent (des places sont réservées)
- Encadrement effectué par M.CAGNON, professeur d'EPS et spécialiste football.
- L'US Chantilly club partenaire de la section nous apporte son soutien logistique et matériel et propose aux filles de la section n'ayant pas de club de participer à l'entraînement du club (le jeudi soir).

**OBJECTIFS DU PROJET**

- La réussite scolaire (suivi scolaire, soutien)
- Le perfectionnement sportif de la joueuse sur le plan technique, athlétique et tactique.
- La participation aux championnats de France UNSS excellence (foot à 8 ou futsal)
- La formation à la vie associative, à la prise de responsabilité au sein de l'association sportive et à l'encadrement des jeunes (formation arbitrage, être membres du comité directeur de l'AS,...)

**PROCEDURES D'INTEGRATION**

- Effectuer le **test d'entrée le mercredi 4 mai 2022 après-midi (date et heures vous serons confirmées par une convocation par courrier)**
- Retourner le dossier de candidature avant le **06/04/2021** à :

À LYCEE PROFESSIONNEL  
2 Place Georges Paquier  
60634 CHANTILLY

- *Entretien avec l'élève, la famille, le chef d'établissement, le CPE et le professeur en charge de la section sportive*

## CONTRÔLE DU DOSSIER

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- 1 photo d'identité à placer sur le dossier
- Copie des bulletins des 2 derniers trimestres
- Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du football en compétition.
- La CHARTE signée
- L'autorisation parentale signée.